

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU JEUDI 21 FEVRIER 2019

En préambule de ce conseil, Danielle LE MAGOAROU, membre de l'opposition, déplore que les interventions, lors du dernier conseil municipal, n'aient pas été relatées dans leur intégralité et refuse, en conséquence, de signer le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018.

STATUTS DE LA SPLA LANNION-TREGOR AMENAGEMENT

Le Maire informe les élus que le Conseil Municipal doit délibérer à nouveau pour approuver les statuts de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement compte tenu de la création de la commune nouvelle de La Roche-Jaudy au 1^{er} janvier 2019. En effet, cette création entraîne un changement de répartition de l'actionnariat. Sylvie LE LOEUFF reste désignée pour représenter la commune à l'assemblée spéciale et le Conseil l'autorise à donner pouvoir au représentant d'une autre commune membre de l'assemblée spéciale en cas d'empêchement.

SUBVENTIONS 2019

Après avoir rappelé les critères d'attribution, Sylvain CAMUS a listé les propositions de subventions établies par la commission « finances » pour l'année 2019. Le montant total des subventions s'élève à 10 435 € dont 9 585 € pour les associations communales (voir tableaux joints).

Sylvain CAMUS n'a pas participé au vote des subventions liées à l'école (Amicale Laïque et OCCE), son épouse étant trésorière de l'Amicale Laïque.

Une abstention : Sonia STEPHAN MORVAN

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : MODIFICATION DE TARIF

Le Conseil décide d'aligner le tarif de location de la salle polyvalente (repas du midi pour les locaux) avec celui de la petite salle du Patio, soit 110 € (utilisation de la cuisine comprise).

QUESTIONS DIVERSES

1. **Personnel communal** : Thierry LE CALVEZ informe les élus que Karine DENIS a demandé une mutation pour la commune de PLOUBEZRE. Celle-ci sera effective au 15 avril prochain. Dans l'attente d'un recrutement de titulaire au 1^{er} juillet 2019, la commune va faire appel au service « missions temporaires » du Centre de Gestion, pour un remplacement du 18 mars au 30 juin. Nadège PORRET, quant à elle, sollicite un Congé de Formation Professionnelle à la rentrée scolaire prochaine, dans l'hypothèse où elle serait retenue à une des deux formations envisagées.
2. **Commission « bâtiments communaux »** : elle se réunira le jeudi 7 mars à 20 H 15 pour essentiellement lister les achats complémentaires et les aménagements extérieurs à envisager au Patio.
3. **Vote du budget** : le mercredi 10 avril en présence de Madame MAHE.
4. **Dentiste** : Dr PLANCHAIS Marlyse, dentiste, a commencé mardi dernier au sein de la maison médicale, en remplacement du Docteur PEN. Les élus remercient le Conseil de l'Ordre qui a été très réactif.
5. **Conventions avec LTC** : Jean ROUXEL souligne que les conventions pour les délégations de maîtrise d'ouvrage et de gestion de l'eau sont éteintes depuis le 31 décembre 2018. Il sollicite LTC pour que de nouvelles conventions soient rédigées au plus vite et en tout état de cause avant le prochain conseil municipal de mars. Le Maire adressera un courrier au Président si cela n'est pas régularisé.
6. **Pors ar Lan** : Jean ROUXEL informe les élus que, malgré le courrier adressé à tous les habitants de ce lotissement, les dépôts d'encombrants continuent sur la plateforme aménagée pour les containers à l'entrée. Il demande par ailleurs que BSB, bailleur social, entretienne davantage les extérieurs du lotissement.
7. **Projet centrale photovoltaïque sur la salle des sports** : Jean ROUXEL explique que des prélèvements ont été réalisés à la salle des sports et ont révélé la présence d'amiante. Aussi, avant de procéder au désamiantage, il propose de faire réaliser un diagnostic de la charpente avec des préconisations de renforcement afin d'évaluer la faisabilité du projet. Les devis seront étudiés lors

de l'élaboration du budget. Par ailleurs, il a pris contact avec le réseau Taranis qui aide les porteurs de projets en énergie durable et citoyenne, notamment par le biais d'un financement participatif.

8. **Lotissement Parcomeur** : Yannick GAUTIER informe les élus que 5 lots restent à vendre. La deuxième phase du lotissement va être engagée.
9. **Maison médicale** : Yannick GAUTIER explique qu'en attendant la venue d'un médecin, les pièces vont être réorganisées pour optimiser les volumes de la maison médicale.
10. **Culture** : Thierry LE CALVEZ informe du renouvellement de l'adhésion de la commune au Circuit des Chapelles. Les œuvres du peintre FAUDACQ (début du siècle précédent) seront exposées à la Chapelle du Yaudet, durant l'été. La commune recherche des vitrines pour protéger certains documents.

Par ailleurs, dans le cadre du festival 2019, Voce Humana se produira en concert à l'église le 3 août prochain.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

Nom de l'association	2017	2018	2019
Amicale de la Boule	135	132	132
Amicale des Employés Communaux	850	850	1020
Amicale des Plaisanciers du Yaudet	185	166	154
Archers de la Côte des Bruyères	260	234	274
Association communale de la chasse	165	180	165
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Ploulec'h	315	345	311
Association Amis de la Chapelle St Herbot	190	198	179
Bugalé Kozh Yeodet	225	281	253
Club Awel Mor	240	368	385
Club Cyclo Détente	385	354	319
ESP Basket	1260	1575	1418
Association de Modélisme de Ploulec'h	315	Pas de demande	220
ESP Football	2010	1809	1629
ESP Ecole de foot			
ESP Foot Vétérans	135	126	126
Foot féminin	125	138	146
Gym Ploulec'h	140	130	136
ORES (yoga)	160	144	161
Chorale La clé des chants	325	351	351
Ploulec'h Loisirs	245	306	398
Trégor Swing	260	235	212
Le Nid'eau	125	146	146 *
OCCE – école de Ploulec'h	750	750	750
Amicale Laïque	700	700	700
TOTAL	10775 €	9768 €	9585 €

*Sous réserve qu'il n'y ait pas de financement LTC

ASSOCIATIONS EXTERIEURES SUBVENTIONS 2019

<i>Nom de l'association</i>	2018	2019
AC TREGOR (Agir contre le Chômage)	50	50
A.D.A.P.E.I.	50	50
Alcool Assistance	50	50
Croix rouge	50	50
Club Trégorrois Handisport	50	50
CIDFF (Droits des Femmes et des Familles)	50	50
FNACA (section Ploulec'h-Plestin)	50	50
France ADOT (Dons d'organes)	50	50
JALMALV Lannion (Accompagner le deuil)	50	50
La Ligue contre le Cancer	50	50
Leucémie Espoir	50	50
Secours Catholique	50	50
les blouses roses	50	50
visite des malades dans les Ets Hospitaliers	50	50
SNSM	Pas de demande	50
APF	Pas de demande	50
Domicile Action Trégor (demande arrivée après la commission finances)	50	50
Diab-armor	50	* Pas de demande
Secours populaire	50	* Pas de demande
Gorom-rennes-Gorom (humanitaire)	50	*Pas de demande
TOTAL	900 €	850 €